

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 11

Vorwort: Présence de l'armée à la radio et à la télévision
Autor: Della Santa, Jean

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

RMS/Novembre 1993

	Pages
Editorial	
Présence de l'armée à la radio et à la télévision	3
Casques bleus	
Faut-il réinstaurer le service étranger?	
Alain-Jacques Tornare	6
ARMS	
Message du nouveau président ARMS	10
Prospective	
Les missiles, une menace? (2)	
Andrea Nativi	12
Entretien	
...avec un Lt-col français de réserve	18
Dossier «Yougoslavie»	
La Grèce. Un rôle crucial dans les Balkans	
Ljubomir Matic	23
Instruction	
L'infanterie française s'entraîne au tir	
Lt (R) Patrice Lefort-Lavauzelle	29
Armement	
Sur tous les sols, le «MATS»	
Jean Mayet	32
Histoire	
Démocratie et défense militaire	35
Marignan. La conduite militaire	
Col EMG Walter Schaufelberger	36
Idées de lecture	
Des livres à offrir ou à se faire offrir	41
Revue des revues	
Pit Sylvain Curtenaz	45

Présence de l'armée à la radio et à la télévision

«Je pardonnerai beaucoup au grand nombre d'incapables auxquels je me suis heurté durant tout le temps où j'eus à m'occuper d'information, parce qu'ils n'étaient, somme toute, que le produit de leur temps, encore rebelle à la communication, telle que nous la comprenons aujourd'hui.»

Philippe Ratte

Il faut constamment remettre l'ouvrage sur le métier en souhaitant que nos hommes politiques soutiennent enfin avec plus d'ardeur nos propositions concrètes relatives à l'information liée à notre politique de sécurité par les médias audiovisuels. Ils auront alors prouvé qu'ils sont conscients que notre société est toujours plus dominée par la logique de l'écoute et de l'image. «Le pouvoir médiatique, déclare Michel Rocard, est aujourd'hui beaucoup plus fort que le politique.» Balzac écrivait déjà que «le pouvoir est descendu des Tuileries aux journalistes.»

Les buts et tâches de la Société suisse de radiodiffusion sont précisés à l'article 2 de ses statuts: «La SSR sert l'intérêt public et a pour but de créer et de diffuser, dans un esprit d'indépendance, des programmes de radio et de télévision». Que devons-nous comprendre par «esprit d'indépendance»? L'animatrice qui déclare sur les ondes de «La Première» le samedi 19 novembre 1988 vers 14 h 15: «Je vous in-

forme de la création d'une nouvelle société des objecteurs de conscience. N'ayant pas le droit de faire de la propagande pour celle-ci, écrivez-moi, vous recevrez toute la documentation nécessaire (...).» abuse-t-elle de cette indépendance? Plus récemment, après les votations du 6 juin, le médiateur pour la Radio-télévision suisse romande adressait cette recommandation au diffuseur: «Si le directeur de la Radio suisse romande n'a pas à fournir aux humoristes de service les sujets qui les inspirent, on peut regretter cependant qu'il ne se trouve pas de temps en temps un humoriste assez anti-conformiste pour aller à contre-courant des idées à la mode et pour diriger ses pointes contre les pacifistes et antimilitaristes.»

Il n'est plus possible de rester passif face à certains abus d'une institution «dont la fonction capitale, selon son directeur général, Antonio Riva, est de réaliser des programmes de radio et de télévision correspondant aux attentes de la société si diverse que

constitue la Suisse.» Elle aurait donc le devoir de renseigner correctement les 400 000 militaires qui formeront l'armée de demain.

Notre armée devrait pouvoir, dans le cadre d'une émission mensuelle de 30 à 45 minutes, donner ses propres informations avec un souci de perfection et de véracité propre à éviter critiques et malentendus. En effet, le silence comme la dissimulation sont exploités par les médias! Un spécialiste de la communication a justement écrit qu'en cultivant trop le secret, notre armée récolte les enquêtes!

Il ne viendrait à l'idée de personne de donner la parole à un journaliste athée le dimanche matin pour défendre la foi chrétienne ou à un journaliste ignorant tout du sport pour commenter les compétitions du week-end. En revanche, il apparaîtrait tout à fait normal qu'un reporter ne comptant pas un seul jour de service militaire à son actif puisse donner son avis sur la nécessité ou l'inutilité d'une aviation de chasse performante.

Dans l'avenir, la crédibilité de l'armée dépendra des moyens d'information dont elle sera dotée pour entretenir et fortifier la confiance en notre politique de sécurité. Aucune institution humaine ne peut rester durablement à l'écart des médias sans prendre le risque de disparaître.

Si en principe, auditeurs et téléspectateurs ont droit à des prestations équivalentes, il faut être réaliste: une séquence télévisée de valeur réclame des moyens importants. Il faudrait donc débiter par des émissions radio régulières, semblables à celles diffusées avec succès jadis sur les ondes de Sottens et de Beromünster, qui ne se limiteraient pas à l'armée mais traiteraient tous les sujets en relation avec la défense générale.

Il n'est pas question de se passer des spécialistes pour la préparation et l'exécution de ces émissions, mais les journalistes qui en auraient la charge n'auraient pas à faire état de leurs convictions profondes ou de leurs orientations politiques.

Notre armée est tout à fait en mesure d'assumer une telle information sans la moindre augmentation du budget du DMF. Cette information directe reste fort modeste en comparaison des moyens accordés à d'autres forces armées; l'armée israélienne, par exemple, possède sa propre antenne de diffusion.

L'objection selon laquelle chaque club de pêche ou de golf exigerait les mêmes droits est une excuse fallacieuse, car il s'agit en l'occurrence de la défense d'une institution vitale touchant toutes les couches de la population.

Comme officiers, n'ayons pas un réflexe de fuite devant les perversions de nos médias audio-visuels mais, au contraire, un réflexe d'exigences accrues. Ce nouveau pouvoir a trop longtemps manipulé l'opinion publique sans déclencher de réactions adéquates. Je suis pour la liberté d'expression, mais celle-ci doit être au service de la vérité.

**Brigadier
Jean Della Santa**